

COMMUNE DE BALLANCOURT SUR ESSONNE

FILIERE POLICE MUNICIPALE

TABLEAU A RATTACHER A LA DELIBERATION DU 17 OCTOBRE 2024

indemnité mensuelle spéciale de fonction et d'engagement (ISFE) décret n°2024-614 du 29 juin 2024		part variable	Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) décret 2002-60 du 14.01.02	Indemnité horaire pour travail du dimanche et jours fériés AM du 19/09/1975
part fixe	part variable			
% maxi du Traitement traitement soumis à retenue pour pension	Montant de référence annuel : 50% mensuellement + un versement annuel		Selon indice de l'agent	montant horaire fixé par AM
30%	5000,00	X		0,74 €
30%	5000,00	X		0,74 €

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/10/2024
Publication : 22/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Conseil Municipal du 17 octobre 2024

Annexe 6

Régime indemnitaire : filière Police Municipale

Vu pour être annexé à la délibération n° 24.06.08. du Conseil Municipal du 17 octobre 2024.

Le Maire,

J.M.

Jacques MIONE.



Vu pour être annexé à la délibération n° 24.06.08. du Conseil Municipal du 17 octobre 2024.

Le Secrétaire de Séance,

S. Lefez

Sébastien LEFEZ.